



NOUVELLE BIBLIOTHEQUE DE THESES
Droit privé – Droit public
2019

CONDITIONS DE PARTICIPATION

*La volonté d'encourager les travaux universitaires de recherche a conduit les Éditions Dalloz à créer, en 2001, la Nouvelle Bibliothèque de Thèses. Ce programme a donné lieu, à ce jour, à la publication de **170 thèses de droit public et droit privé**, et de 36 thèses de science politique.*

Au titre du programme 2019, les Éditions Dalloz procéderont à la publication de 10 nouvelles thèses de droit privé et public sélectionnées par un jury universitaire.

Les thèses primées donneront lieu à l'établissement d'un contrat d'édition conforme aux usages de la profession, et prévoyant notamment le versement de droits d'auteur proportionnels aux ventes. Leur publication ne sera conditionnée à aucune participation financière de l'auteur.

*Pour être éligibles à la publication au titre du programme 2019, les thèses doivent avoir été soutenues entre **le 2 janvier 2017 et le 31 décembre 2017**,*

Pour participer, les éléments suivants :

- un exemplaire papier de la thèse,
- le rapport de soutenance,
- un curriculum vitae,
- éventuellement, une lettre de recommandation du directeur de thèse,

*devront parvenir aux Éditions Dalloz, à l'attention de Marie-Hélène TYLMAN (tél. 01 40 64 12 91), avant **le 31 mars 2018**.*

*La sélection des thèses primées interviendra avant **fin mai 2018** pour une publication au printemps 2019.*

*notre adresse : 31-35, rue Froidevaux, 75685 PARIS CEDEX 14
mail : mh.tylman@dalloz.fr (pour tous renseignements)*

Accès internet :

http://www.editions-dalloz.fr/media/upload_doc/cms/publication_bibliotheque_theses.html